



Colmar, le 9 juillet 2015

## **Communiqué de presse**

### **Collecte des déchets ménagers spéciaux des particuliers**

Une collecte des « déchets ménagers spéciaux » est organisée à l'attention des particuliers de la Communauté d'Agglomération de Colmar et du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar (SIEOMEC). Deux déchetteries sont concernées :

**Samedi 18 juillet de 8h à 12h**

**Déchetterie Europe – 9 rue des Champs – Logelbach-Wintzenheim**

**Déchetterie Ladhof – 170 a rue du Ladhof - Colmar**

C'est, pour les particuliers, l'occasion de se débarrasser dans des conditions de sécurité optimales de ce type de déchets habituellement interdits en déchetterie. Par « déchets ménagers spéciaux » sont en effet entendus les :

- Aérosols
- Bases (soude...) et acides (chlorhydrique, sulfurique...)
- Emballages souillés
- Peintures et pâteux (vieux pots de peinture, mastic...)
- Produits de laboratoire
- Produits phytosanitaires et produits de jardinage (insecticides, herbicides, fongicides, engrais...)
- Solvants liquides incinérables (white-spirit, xylène, toluène, acétone, alcools...)

**Attention ! les bouteilles de gaz et les pneus ne seront pas acceptés.**

Pour accéder au service, il suffira de présenter la carte d'accès aux déchetteries de la CAC.

Aucun déchet issu des professionnels (artisans, commerçants, viticulteurs...) ne sera accepté, car ces derniers ont leurs propres filières de collecte : une vérification sera réalisée par les agents de la CAC.

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)

**Marion Morant**

+ 33 (0)3 89 20 67 53

[contact@colmar.fr](mailto:contact@colmar.fr)